

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION  
STOP A L'ÉCOLOGIE PUNITIVE**

**PAS DE CITOYENS  
DE SECONDE ZONE !**



**Samedi 30 septembre 2017**

**Départ: 13h30**

**Place Bellecour - LYON**

**Infos: [www.ffmc69.fr](http://www.ffmc69.fr)**

**[www.facebook.com/FFMC69/](http://www.facebook.com/FFMC69/)**

**FFMC|69**

**Fédération Française des Motards en Colère**

# Restrictions de circulation, Privatisation des radars, mes infrastructures qui se dégradent... trop c'est trop

Alors que la Métropole de Lyon, par l'intermédiaire du plan Oxygène souhaite lutter contre la pollution, pour la part liée à la circulation, en ciblant les véhicules fortement impliqués dans les émissions concernées (particules fines PM10 et PM25, Nox) la préfecture a décidé la mise en place d'un arrêté cadre pour toute la région Auvergne-Rhône-Alpes basé uniquement sur des directives nationales sans aucune considération des caractéristiques locales.

Ainsi alors que pour la partie transport la majorité des émissions concernant les particules fines et les NOx sont dues aux véhicules diesel c'est l'ensemble des véhicules qui serait concerné lors des pics de pollution en fonction de la classification Crit'Air. Il serait ainsi obligatoire pour chaque véhicule traversant la Métropole d'arborer cette vignette sous peine d'amende même si le véhicule est en stationnement un jour de pollution !!

Comment justifier ces mesures auprès des utilisateurs de deux-roues motorisés, qui utilisent un véhicule fluidifiant, peu polluant du fait de sa mobilité, une solution bien plus efficace que des transports en commun bondés, dysfonctionnant et trop souvent inadaptés aux déplacements trajet-travail en milieu urbain dense ?

En Europe, le deux-roues motorisé est très largement considéré comme favorable à la baisse de l'engorgement donc de la pollution : la fédération belge Febiac, s'appuyant sur de nombreuses études affirme que si 25% des automobilistes passaient au deux-roues, il n'y aurait plus de bouchons, grosse source de pollution s'il en est ! Nous, motards et contribuables « de base », devrions jeter à la poubelle nos « vieux 2RM » alors qu'ils contribuent déjà à une moindre pollution ? Où est la juste récompense de l'effort consenti, tant sur le plan social qu'environnemental et économique ?

Enfin, à l'heure où l'Europe se penche sur l'obsolescence programmée et le gâchis qu'entraîne ce concept, imposer de fait une obsolescence des véhicules implique là aussi un gâchis dont il serait sans doute bon de mesurer les conséquences globales !